

l'histoire d'Iblis est-elle réelle ou il ne s'agit que d'un pur tamthîl ?

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



? l'histoire d'Iblis est-elle réelle ou il ne s'agit que d'un pur tamthîl

Résumé de la réponse

En guise de réponse, il faut dire, avant tout chose, que l'un des moyens de définir les choses, consiste à avoir recours au Mathal (la parabole). Il s'agit d'une méthode qui consiste à assimiler les vérités rationnelles aux choses perceptuelles et concrètes et ce pour permettre à la plupart des gens de les comprendre, facilement, car les gens sont, souvent, habitués aux choses et aux données sensibles. Il semble que le coran aussi recoure aux paraboles, dans de multiples cas. L'un des exemples en est l'histoire d'Iblis. Ces paraboles coraniques ont-elles des exemples et une existence extérieure ou elles ne sont qu'un tamthîl ? A ce propos, il existe deux visions :

Certains estiment que ces mathals (paraboles, allégories, exemples), sont au niveau des

similarités coutumières et n'ont pas une existence réelle et extérieure et ne sont destinées qu'à rapprocher les connaissances hautes et les mystères de l'univers aux mentalités des hommes. Certains estiment que ces mathals (paraboles, allégories, exemples), témoignent de l'existence des vérités et il n'est pas, du tout, question ni d'une assimilation ni d'une similarité.

Il semble que l'histoire d'Iblis soit un tamthîl immanent, inhérent à la genèse et l'ordre de Dieu pour se prosterner ne peut pas être un fait réel ; car cet ordre ne peut avoir que deux formes, soit il est législatif (tashri'i), soit il est existentiel (Takwini). Si nous supposons qu'il s'agit là d'un ordre législatif, nous devons constater que cela ne s'adresse, uniquement, pas, à Iblis, mais à tous les anges. Ce, alors que les anges ne peuvent être l'interlocuteur du devoir divin. En outre, l'on ne peut pas diviser l'ordre de prosternation en deux parties, pour qu'il soit législatif ou allégorique. Si nous supposons qu'il s'agit là d'un ordre existentiel, inhérent à la création (Takwini), sa réalisation devient impérative et irréfutable. Ce, alors que Iblis refusa de se prosterner. Donc, la seule voie qui reste pour résoudre cette question est de dire que l'histoire d'Iblis est une parabole. Cependant, il faut tenir compte du fait que l'on peut se bercer dans l'illusion et dire que c'est une histoire , purement, fictive et imaginaire et que ce grand .évènement divin et cette importante réalité religieuse n'a pas eu une réalisation extérieure

Réponse détaillée

: Avant de fournir une réponse, il est nécessaire de préciser certains points

La signification des termes « Iblis » et « tamthîl ».

Iblis : le terme Iblis, employé dans le coran, désigne un être vivant, invisible, et rusé, qui désobéit à l'ordre de Dieu et refusa de se prosterner devant Adam. Il fut, donc, chassé et mérita le châtiment. Dans le nombre Coran, il est désigné, souvent, comme Shaytan (Satan en français). Le terme Iblis n'est employé que 11 fois dans le noble coran. 1 [1] Dans la langue arabe, le terme Iblis est défini comme celui qui est repent et déçu de la miséricorde et de la clémence de Dieu. Le noble coran fait allusion à la nature d'Iblis. « Ils se prosternèrent, excepté Iblis [Satan] qui était du nombre des djinns ». 2[2] La différence des noms d'Iblis ne change en

rien sa nature, d'autant plus que le fait qu'il existe un doute que le terme « Iblis » est un terme arabe. 3 [3]

Le tamthîl signifie de donner des exemples. Raqib Isfahani dit : « Le mathal est l'assimilation d'une chose à une autre pour que la première incarne la seconde ».

Le recours à des mathals et à la méthode du tamthîl dans le coran.

Le mathal (la parabole), est destiné à faciliter la compréhension d'une chose aux gens. Le mathal abaisse, d'une part, les connaissances et augmente le niveau de pensée de l'interlocuteur, lui permettant de comprendre et de percevoir les choses essentielles. A titre d'exemple, pour expliquer le rapport entre l'âme et le corps, l'on l'assimile au rapport qui existe entre le capitaine d'un bateau et le bateau, ainsi que le rapport qui existe entre le gouvernant et la société. 4[4] Le vénéré Imam Hussein (béni soit-il) et le vénéré Imam Sadiq(béni soit-il), dirent : « Les connaissances coraniques ont quatre degrés et les bénéfiques que les hommes tirent du coran se situent à des niveaux différents ». 5 [5]

Mais, tous les interlocuteurs du coran s'accordent, unanimement, à dire qu'ils comprennent les choses célestes, quoique que le niveau de compréhension tout comme celui de concept n'est pas égal chez des gens. Donc, les gens comprendront, finalement, ce à quoi, ils devront croire, ce qu'ils devront faire ; et où ils devront aller ou éviter d'aller. Le tamthîl (la similitude, la similarité) consistant, par exemple, à assimiler la lumière et l'obscurité au vrai et au faux ou des tamthîls concernant les animaux, les oiseaux et les plantes, sont en vigueur dans la langue arabe et se trouvent, également, dans les autres livres célestes comme le Thora et l'Évangile. 6 [6]

Il existe deux visions sur les paraboles coraniques. Il y a ceux qui estiment que ces mathals (paraboles, allégories, exemples), sont au niveau des similarités coutumières et n'ont pas une existence réelle et extérieure et ne sont destinées qu'à rapprocher les connaissances hautes et les mystères de l'univers aux mentalités des hommes. Et il y a ceux qui sont d'avis que ces mathals (paraboles, allégories, exemples), témoignent de l'existence des vérités et il n'est pas, .du tout, question ni d'une assimilation ni d'une similarité

Dans le noble coran, Dieu considère certains gens comme « l'âne » ou « le chien. Ces gens sont assimilés à l'animal, car, tout comme l'âne, ils sont privés de comprendre les vérités. Selon la deuxième vision, cette parabole représente la vérité intérieure de ces gens-là et ces derniers seront ressuscités au jour du jugement dernier sous la forme d'un animal. 7 [7] Or la question qui se pose est de savoir si l'histoire d'Iblis est réelle ou elle n'est qu'une pure parabole ?

En guise de réponse, comme l'on vient l'expliquer, cela ne peut être que sous deux formes. Soit il s'agit d'un ordre législatif, comme « Et accomplissez la Salat, et acquittez la Zakat , et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent »8[8], soit il s'agit d'un ordre existentiel, immanent (Takwini), comme « Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre : "Venez tous deux, bon gré, mal gré".

Tous deux dirent : "Nous venons obéissants". 9[9] l'ordre existentiel (Takwini) est impératif et il n'y a aucune possibilité d'y désobéir. « Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : "Sois", et c'est » 10[10] l'on ne peut pas diviser l'ordre de prosternation en deux parties, pour qu'il soit législatif ou allégorique. Si nous supposons qu'il s'agit là d'un ordre existentiel, inhérent à la création (Takwini), sa réalisation devient impérative et irréfutable. Ce, alors que .Iblis refusa de se prosterner

Donc, la seule voie qui reste pour résoudre cette question est de dire que l'histoire d'Iblis est une parabole. Cependant, il faut tenir compte du fait que l'on peut se bercer dans l'illusion et dire que c'est une histoire , purement, fictive et imaginaire et que ce grand événement divin et cette importante réalité religieuse n'a pas eu une réalisation extérieure. Dans le noble coran, nous lisons : « Si Nous avions fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vu .s'humilier et se fendre par crainte d'Allah

Et ces paraboles Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent ». 11[11] nous devons opter pour une troisième voie consistant à renoncer à l'aspect réel de cette question et à la considérer comme un tamthîl takwini. 12[12] la question de prosternation devant Adam n'est ni un ordre existentiel ni un ordre législatif ; cela représente une vérité selon laquelle le rang le plus élevé dans le monde est celui de l'être humain qui est le calife de Dieu sur terre, devant qui tous les anges sauf Iblis s'inclinent. 13 [13] Dans le noble coran, il existe 50

mathals (paraboles), dont 10 d'entre eux se trouvent dans la sainte sourate Al-Baqarah (La Vache). Le noble coran explique, lui-même, la sagesse qui réside dans l'emploi de ces paraboles. Certains versets expliquent l'objectif de l'emploi de ces paraboles dont nous mentionnons trois exemples ci-dessous.

Ces paraboles sont pour se rappeler de la vérité du message divin.

Ces paraboles sont destinées à porter une réflexion sur les vérités de l'Univers et de l'Existence pour en découvrir et comprendre ainsi la sagesse.

Ces paraboles sont pour la perception et c'est avec la réflexion que l'on découvre et perçoit et comprenne les vérités. Ces objectifs peuvent être considérés comme trois étapes du parcours de perfection en matière de compréhension et de perception de l'homme qui sont énoncés, respectivement dans le verset 25 de la sourate 14 « Il donne à tout instant ses fruits, par la .grâce de son Seigneur

Allah propose ses paraboles à l'intention des gens afin qu'ils s'exhortent », le verset 21 de la sourate 59 « Si Nous avons fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent » et le verset 43 de la sourate « Telles sont les paraboles que Nous citons aux gens; cependant, seuls les savants les comprennent ». 14 [14]

[1] Qorayshi, seyyed Ali Akbar, Qamous-e Qur'an, " le terme d'Iblis ».

[2] Index : " Satan, ange ou Djinn", question Ayatollah Jawadi, Abdullah, 857.

[3] Ayatollah Jawadi, Abdullah, Tasnim, t.3, p. 319.

[4] Idem,t.2, p. 525.

[5] Bihar al-Anwar, t.75, p. 278.

[6] Tasnim, t.2,P.509.

[7] Idem,P.231.

[8] La sourate 2, le verset 43.

[9] La sourate 41, le verset 11.

[10] La sourate 36, le verset 82.

[11] La sourate 59, le verset 21.

[12] Ayatollah Jawadi, Abdullah, Tafsir Mozou'l, t. 6, p. 183.

[13] La parabole est uniquement pour les cas qui sont approuvés par l'argument rationnel ou traditionnel. La parole ne s'applique à aucun des principes idéologiques et autres débats coraniques.

[14] Ayatollah Makarem Shirazi, Nasser, Mithals beaux du Coran, p. 15